

ADDITIF N°1 au règlement particulier

Pour raisons de travaux en cours dans la Ville de Saint-Joseph, un **CHANGEMENT D'ITINÉRAIRE** de liaison est à prendre en considération en ce qui concerne la liaison L7. Voir ci-dessous les itinéraires à respecter :

Samedi 28 octobre 2023 - 1^{ère} étape - 2^{ème} section

	Itinéraires	km partiel	km	temps	heure
			Entre CH	imparti	1 ^{ère} voit
L7	RD3 à RN1002	1,400			
	Rd Point RN1002 à Rue M et A Leblond	0,100			
	TD M et A Leblond à Rue Raphael Babet	0,300			
	TtDt Rue Raphael Babet à Rue S Malet	1,120			
	TG Rue S Malet à Allée des Hibiscus	0,080			
	TG Allée des Hibiscus à Rue Emile Labonne	0,070			
	TD rue Emile Labonne à CH	0,300	15,870	0:30	18:12

Le reste sans changement.

NB : En ce qui concerne le parc d'assistance :

Pour cause de tracé de la zone « terrain hand/basket » par les service municipaux de 5h du matin à 7h30 le samedi 28/10/2023, il est précisé que cette zone ne sera **pas accessible avant 8h00** le samedi 28/10/23.

Fait à Saint-Denis, le 26/10/23.

Le Comité d'Organisation

Le présent additif est publié par le comité d'organisation et sera proposé pour approbation au collège des commissaires sportifs.